



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/34  
12 juin 2008

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-cinquième réunion  
Bangkok, 14-18 juillet 2008

**PROPOSITION DE PROJET : KIRGHIZISTAN**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)

PNUE ET PNUD

**FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS**

**Kyrgyzstan**

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination du CFC	PNUD, PNUÉ

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2006	
CFC: 5.3	CTC: 0	Halons: 0	MB: 2.7	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)							ANNEE: 2007						
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					4,2								4.2
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2006	2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	36,4	10,9	10,9	10,9	0,	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	7,	6,	5,	3,	0,	
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	194.000,	63.000,	60.000,			317.000,
		Coûts de soutien	14.550,	4.725,	4.500,			23.775,
	PNUÉ	Coûts de projet	142.600,	65.100,	25.300,			233.000,
		Coûts de soutien	18.538,	8.463,	3.289,			30.290,
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	336.600,	128.100,	85.300,			550.000,
		Coûts de soutien	33.088,	13.188,	7.789,			54.065,
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	336.600,	0,	0,			336.600,
		Coûts de soutien	33.088,	0,	0,			33.088,
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet			128.100,			128.100,
		Coûts de soutien			13.188,			13.188,

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
------------------------------------	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Kirghizistan, le PNUE, à titre d'agence principale, et le PNUD, à titre d'agence coopératrice, ont soumis une requête à la 55<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif pour la deuxième tranche du Plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des CFC, au coût de 128 100 \$ US, plus les coûts d'appui de l'agence de 13 188 \$ US. Cette requête est accompagnée d'un rapport sur la mise en œuvre de la première tranche, du programme annuel de mise en œuvre pour la deuxième tranche et d'un rapport de vérification.

### Contexte

2. Le Comité exécutif a approuvé le PGEF du Kirghizistan à sa 50<sup>e</sup> réunion, avec un financement connexe de 317 000 \$US pour le PNUD, plus les coûts d'appui de l'agence de 23 775 \$US, et de 233 000 \$US pour le PNUE, plus les coûts d'appui de l'agence de 30 290 \$US. Une première tranche de 336 600 \$US a été décaissée au moment de l'approbation du plan à la 50<sup>e</sup> réunion. Le PGEF visait l'élimination d'un total de 8,1 tonnes PAO dans la consommation de CFC.

3. La décision 45/54 exige la vérification annuelle d'un échantillon sélectionné au hasard de PGEF en cours de mise en œuvre approuvés pour des pays à faible volume de consommation (par exemple, 10 % des PGEF approuvés). Les coûts associés à cette vérification seraient ajoutés au programme de travail pertinent de l'agence d'exécution principale. Le PGEF du Kirghizistan a été sélectionné pour cette vérification et le PNUE a été avisé par le Secrétariat, en marge de la 54<sup>e</sup> réunion, de déposer une demande de financement à cet effet. Par conséquent, le PNUE a inclus un montant de 30 000 \$US à cette fin, dans les amendements à son programme de travail soumis à cette réunion du Comité exécutif.

### Vérification de la consommation pour l'année 2007

4. A la lumière des informations précédentes, il est évident que le PNUE ne pouvait pas soumettre la vérification à temps pour la 55<sup>e</sup> réunion. Par contre, le calendrier de dépôt et l'état de la mise en œuvre exigent tous deux le dépôt de la requête pour la deuxième tranche à cette réunion. Le PNUE a donc proposé de soumettre la vérification avec la troisième tranche du PGEF dont le coût connexe est de 85 300 \$US ou 15,5% du coût total du PGEF. La requête du PNUE est accompagnée d'une vérification des activités et des dépenses jusqu'à ce jour.

5. Les données communiquées par le Kirghizistan, aux termes de l'article 6, pour 2006 indiquaient une consommation de 5,3 tonnes PAO de CFC (75,7% de la consommation maximale admissible aux termes de l'accord) tandis que les données du programme de pays pour 2007 indiquaient une consommation de 4,2 tonnes PAO (70% de la consommation maximale admissible aux termes de l'accord). La consommation de CFC pour 2007 est déjà inférieure de 0,8 tonnes PAO (16%) à la consommation maximale admissible pour 2008.

### Rapport annuel sur la mise en œuvre pour l'année 2007

6. Le rapport périodique signale plusieurs retards initiaux dans la mise en œuvre et révèle que les activités n'ont commencé que sept mois environ après l'approbation du projet.

Toutefois, au début juillet 2007, une succession rapide d'activités s'est amorcée. Au moment de la remise du rapport, plus de 170 techniciens avaient reçu une formation sur les pratiques exemplaires en réfrigération et plus de 120 autres techniciens sur l'entretien des climatiseurs d'automobile. En outre, 80 agents des douanes avaient reçu une formation sur la réglementation des exportations et des importations de SAO et sur les équipements à base de SAO. La stratégie de transition pour les inhalateurs à doseur est presque terminée quant à l'implication des intervenants, avec la tenue de deux réunions de travail et d'un atelier sur la mise en œuvre des solutions de remplacement pour les inhalateurs à base de CFC, et la stratégie elle-même est en cours de finalisation.

#### Programme de mise en œuvre pour 2008

7. Les activités prévues pour 2008 sont les suivantes :
  - a) Poursuite de la formation des techniciens en réfrigération sur les pratiques exemplaires et création d'une association nationale de la réfrigération;
  - b) Poursuite de la formation des techniciens pour les climatiseurs d'automobile sur les pratiques exemplaires, la réparation et la rénovation des unités de climatiseurs d'automobile; ainsi que la récupération, le recyclage et la fourniture de pièces de rechange;
  - c) Poursuite de la formation des agents de douanes sur la réglementation des frigorigènes et la prévention du commerce illicite de CFC;
  - d) Un programme destiné à promouvoir l'utilisation de HC et de mélanges par gouttes de frigorigènes pour l'entretien; et
  - e) Mise en œuvre et surveillance des activités mentionnées ci-dessus.

### **OBSERVATIONS DU SECRÉTARIAT ET RECOMMANDATION**

#### **OBSERVATIONS**

8. Le PGEF du Kirghizistan a réalisé des progrès importants au cours des six derniers mois, après un retard initial au commencement de la mise en œuvre. Toutefois, un tel retard n'est pas rare durant la première année d'un PGEF lorsque les dispositions institutionnelles et l'infrastructure de mise en œuvre ne sont pas encore entièrement en place. Les activités associées aux principales composantes du projet ont démarré maintenant et plusieurs ateliers sur la réfrigération et les composantes d'application de la loi ont déjà eu lieu, en plus d'un certain nombre de consultations au sujet de la stratégie de transition pour les inhalateurs à doseur. Le Secrétariat est d'avis que le PGEF progresse à un rythme qui laisse entrevoir un retour à une mise en œuvre selon les délais prescrits, dans un proche avenir.

9. Le Kirghizistan, d'après les informations disponibles, a pleinement respecté les dispositions de l'accord jusqu'à présent. La décision 45/54 a conduit à la sélection du PGEF du Kirghizistan pour une vérification subséquente. La décision du Comité exécutif ne prévoit pas expressément que la prochaine tranche soit associée à une telle vérification et dans ce cas particulier, le fait de lier la vérification à la requête pour la tranche retarderait l'approbation en raison de circonstances qui ne sont pas de la responsabilité du pays. Puisqu'il reste encore une autre tranche de financement substantielle, le dépôt de la vérification avec la requête pour la prochaine tranche n'interférera probablement pas avec les dispositions de l'accord qui prévoient de retenir le financement en cas de non-respect.

## RECOMMANDATION

10. A la lumière de ces circonstances, le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la deuxième tranche du plan d'élimination, avec les coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement indiqués dans le tableau suivant :

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Coûts d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	63 000	4 725	PNUD
b)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	65 100	8 463	PNUE

-----